

APEL Ste-Marie : Association pour la Protection de l'Environnement du lac Ste-Marie, Saint-Adolphe d'Howard.

Mai 2011--Sondage auprès des résidents du lac Ste-Marie

Analyse des résultats

63 questions à choix multiples. 66 répondants.

1-) Membership des associations :

- 98.5% (65/66) des répondants sont membres de l'APEL Ste-Marie. Un participant n'a pas répondu à la question.
- 12.5% (7/56) des répondants sont membres de l'Association des Sports Nautiques de SAH. Tous ces répondants sont aussi membres de l'APEL Ste-Marie.
- 1 seul des répondants est membre de L'Association de Chasse et Pêche de SAH. Celui-ci est aussi membre de l'APEL Ste-Marie mais n'est pas membre de l'ASNSAH.
- 97% (64/66) des répondants ont confirmé connaître l'APEL Ste-Marie, son rôle et sa mission dans une proportion de 4.23 sur 5 (84.6%), alors que les répondants (60/66) ont indiqué connaître l'ASNSAH (existence, rôle et mission) dans une proportion de 2.87 sur 5 (57.4%) et connaître l'ACPSAH (existence, rôle et mission) dans seulement une proportion de 2.2 sur 5 (44%).
- 97% (64/66) des répondants supportent dans une proportion de 4.14 sur 5 (82.8%) la création d'une Association de Propriétaires du lac Ste-Marie dont le mandat serait d'intervenir dans les dossiers relatifs au développement social, économique et environnemental de notre collectivité, le tout avec une vision de DÉVELOPPEMENT DURABLE.

2-) Qualité de l'eau du lac Ste-Marie :

- 98.5% (65/66) des répondants reconnaissent dans une proportion de 4.94 sur 5 (98.8%) que l'eau est importante et doit être protégée. Ils indiquent, dans une proportion de 4.86 sur 5 (97.2%), que la qualité de l'eau du lac Ste-Marie est un facteur qui donne de la valeur à leurs propriétés.
- 89.4% (59/66) des répondants confirment dans une proportion de 4.56 sur 5 (91.2%) qu'ils seraient prêts à respecter de nouvelles règles d'usage du lac Ste-Marie pour maintenir la qualité de l'eau du lac Ste-Marie et en assurer la pérennité pour les générations futures.
- Les principales inquiétudes des répondants sont :
 - Le maintien de la qualité de l'eau pour les générations futures.
 - Le rejet des «eaux traitées» directement dans la lac Ste-Marie.
 - La détérioration de la qualité de l'eau depuis les 5-7 dernières années.
 - La quantité d'algues marines et les sédiments en suspension.
 - Les moteurs à deux temps. 89.4% (59/66) des répondants croient dans une proportion de 4.60 sur 5 (92.0%) que la ville de SAH devrait avoir un programme incitatif de remplacement des moteurs à deux temps
 - La protection de la diversité de la faune et de la flore.

3-) La pratique des sports nautiques sur le lac Ste-Marie

- Bien que la popularité de la pratique des sports nautiques de type «soft» tel que canotage, pédalo, kayak et autres soit en croissance, de plus en plus de résidents du lac Ste-Marie croient qu'il est de plus en plus difficile de pratiquer ces sports de façon sécuritaire.
- Il semble que la pratique des sports nautiques de type «hard» tel que les sports de remorquage et la moto marine soit elle aussi hasardeuse sur le lac Ste-Marie : les répondants (42/66) adeptes du remorquage en ski nautique ou avec bouées flottantes considèrent que la pratique de leur sport favori sur le lac Ste-Marie n'est sécuritaire que dans une proportion de 3.57 sur 5 (71.4%). Cette proportion baisse à 2.93 sur 5 (58.6%) pour les adeptes de wake et surf.
- 97% et 95.8% (64/66 et 63/66) respectivement des répondants considèrent que la vitesse des bateaux sur le lac Ste-Marie est bien contrôlée seulement dans une proportion de 2.52 sur 5 (50.4%) et que les heures de pratique des sports nautiques définies au règlement ne sont respectées que dans cette même proportion de 2.52 sur 5 (50.4%)
- 98.5% (65/66) des répondants seraient d'accord dans une proportion de 4.03 sur 5 (80.6%) pour la tenue d'une journée estivale «sans moteur» sur le lac Ste-Marie.
- Les principales inquiétudes des répondants sont :
 - La forte concentration des bateaux sur notre «petit» lac Ste-Marie
 - La force des moteurs des bateaux et des motos marines circulant sur le «petit » lac Ste-Marie.
 - La grosseur et le poids des bateaux de wake et surf. L'ampleur des vagues qu'ils génèrent .
 - Le bruit des moteurs versus la tranquillité désirée.
 - La pratique sécuritaire des sports nautiques
 - Même la baignade et la natation sont parfois non sécuritaires

4-) Patrouille nautique :

- 95.4% (62/66) des répondants croient, dans une proportion de 4.71 sur 5 (94.2%) que la ville de SAH doit maintenir la Patrouille Nautique.
- 92.4% (61/66) des répondants croient dans une proportion de seulement 2.28 sur 5 (45.6%) que la Patrouille Nautique doit se limiter à la sensibilisation alors que 94% (63/66) des répondants croient dans une proportion de 4.08 sur 5 (81.6%) que l'intervention de la Patrouille Nautique doit être plus coercitive et inclure la mise à l'amende des contrevenants.
- 95.4% (62/66) des répondants croient dans une proportion de 4.29 sur 5 (85.8%) que la présence de la patrouille de la Sureté du Québec est nécessaire sur le lac Ste-Marie.
- Les principales inquiétudes des répondants sont :
 - Contrôle de la vitesse
 - La pollution par le bruit
 - Les motos marines sont hors contrôle
 - Le non respect des bouées
 - La situation se détériore d'une année à l'autre

5-) Les vagues et l'érosion des berges :

- 95.4% (62/66) des répondants croient dans une proportion de 4.15 sur 5 (83.0%) que la concentration de bateaux sur le lac Ste-Marie s'approche de plus en plus d'un seuil critique et sont d'accord avec le règlement ne permettant les quais que pour les riverains.
- 92.4% (61/62) des répondants considèrent dans une proportion de 4.1 sur 5 (82.0%) que l'érosion des berges a un impact négatif sur la valeur de leur propriété.
- 97% (64/66) des répondants considèrent dans une proportion de 4.47 sur 5 (89.4%) que l'ampleur des vagues générées sur le lac Ste-Marie par certains bateaux dépasse de beaucoup celle des vagues naturelles. Ils croient (63/66) que les nouvelles versions de bateaux entraînent davantage le brassage des sédiments et stimulent ainsi la prolifération des algues.
- 95.8% (63/66) des répondants considèrent que la pratique des sports nautiques n'augmente la valeur de leur propriété que dans une proportion de 2.7 sur 5 (54.0%)
- Les principales inquiétudes des répondants sont :
 - La baisse de valeur de leurs propriétés
 - Trop gros bateaux et trop grosses vagues sur le «petit» lac Ste-Marie
 - La situation est pire avec le wake» et le «surf». Plusieurs considèrent que ces sports devraient être bannis du lac Ste-Marie

6-) Protéger l'environnement en dehors de l'eau :

- 97% (64/66) des répondants considèrent dans une proportion de 4.92 sur 5 (98.4%) que le développement des arrières-lots ne doit pas se faire au détriment de la qualité de l'eau du lac Ste-Marie alors que les répondants (38/66) estiment que les eaux de ruissellement autour du lac Ste-Marie ne sont bien contrôlées que dans une proportion de 2.37 sur 5 (47.4%)
- 97% (64 /66) des répondants considèrent dans une proportion de 4.78 sur 5 (95.6%) qu'il est de la responsabilité de la municipalité d'inspecter les fosses septiques et de s'assurer qu'elles répondent aux normes
- 95.8% (63/66) des répondants se disent nerveux dans une proportion de 4.4 sur 5 (88.8%) de savoir que les «eaux traitées» sortant de l'usine d'épuration sont rejetées dans le lac Ste-Marie.
- Les principales inquiétudes des répondants sont :
 - Le contrôle des fosses septiques
 - Le contrôle des bassins versants
 - Les déversements de la carrière Bastien
 - La qualité des «eaux traitées» rejetées dans le lac Ste-Marie

7-) La vie communautaire à St-Adolphe d'Howard :

- Bien que la proportion des répondants participant à la vie communautaire de SAH soit relativement faible à 2.88 sur 5 (57.6%),
 - 97% (64/66) des répondants saluent positivement dans une proportion de 4.47 sur 5 (89.4%) l'arrivée de nouveaux commerces à SAH
 - 94% (62/66) des répondants recommanderaient dans une proportion de 4.47 sur 5 (89.4%) à des parents et amis de venir vivre à SAH
 - 92.4% (62/66) des répondants recommanderaient dans une proportion de 4.23 sur 5 (84.6%) à leurs parents et amis d'acheter une propriété sur le bord du lac Ste-Marie.